

Allocution du président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, monsieur Gaétan Cousineau, lors de la cérémonie interconfessionnelle organisée par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) et l'Institut de recherche et d'éducation sur les relations raciales (IRERR), afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

La célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est une occasion pour chacun de s'inscrire dans la longue histoire de ceux qui œuvrent en faveur de l'égalité des droits et de la dignité humaine.

Partager cette histoire, ou cette mémoire, est une forme d'hommage et de reconnaissance nécessaire, mais aussi un rappel de ce qu'il nous reste à faire.

Car rien n'est jamais acquis d'avance. De nouvelles formes de discriminations en matière d'emploi, d'accès au logement, à la santé, à la culture ou à l'éducation, menacent encore des acquis que nous pensions irréversibles. Il nous faut donc redoubler de vigilance et nous mobiliser toujours davantage.

Voilà pourquoi la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a lancé, en septembre dernier, une consultation sur le profilage racial et ses conséquences.

Alors que le document de consultation vient tout juste d'être publié, nous lançons une invitation aux organismes communautaires et aux institutions publiques qui sont interpellés par cette problématique à venir nous soumettre leurs solutions.

Ensemble nous pouvons changer les choses pour offrir une société ouverte et juste, exempte de racisme.

Merci.

Montréal, le 20 mars 2010